Région RhôneAlpes

LA CITOYENNE



Lycée Alexandre Bérard d'Ambérieu-en-Bugey

Le lycée Alexandre Bérard d'Ambérieu-en-Bugey s'inscrit dans la politique de développement durable menée par la Région Rhône-Alpes. Sa construction répond à des objectifs de qualité environnementale. Plusieurs critères obligatoires sont clairement affichés : les économies d'énergie, le recours aux énergies renouvelables, la gestion des eaux pluviales et leur récupération pour l'arrosage des espaces verts, le confort thermique d'été et d'hiver, l'éclairage naturel. Cette démarche est appliquée sans exception pour toutes les constructions neuves inscrites au patrimoine de la Région Rhône-Alpes.



Une rénovation intégrale

Pourquoi une réhabilitation ?

Au fil des années, l'offre en matière d'enseignement professionnel - centrée dans un premier temps sur les métiers de la mécanique - se diversifie pour répondre à l'environnement économique de la Plaine de l'Ain. La production mécanique, la menuiserie, l'électronique, l'électrotechnique, les structures métalliques et les services tertiaires viennent étoffer l'enseignement initial. Les nouvelles disciplines proposées ne trouvent pas l'espace nécessaire à leur bon apprentissage. Le lycée professionnel Alexandre Bérard éprouve ainsi des difficultés de fonctionnement. Après analyse de sa situation, il apparaît nécessaire de modifier la structure pédagogique de l'établissement.

La Région Rhône-Alpes initie, en 1998, une opération de restructuration. Le projet est basé sur la création de deux bâtiments pour permettre l'optimisation des enseignements, de trois logements de fonction mais aussi sur la restructuration de six bâtiments existants.

Les travaux sont organisés en six tranches distinctes. Les deux premières concernent la construction des logements, des nouveaux ateliers pour la section "structure métallique et aluminium" et la section "électrotechnique", des locaux d'enseignement général et des locaux de formation continue pour le GRETA. Les chantiers suivants permettent la restructuration des ateliers de maintenance des systèmes mécaniques automatisés, des ateliers bois, des bâtiments administratifs et de la vie scolaire, du centre de documentation et d'information ainsi que les bâtiments d'enseignement général, tertiaire, scientifique et la demi-pension. À l'occasion de tous ces travaux, la cour principale et les patios sont normalisés. De nombreuses circulations sont créées pour desservir les différents espaces d'enseignement.

- Le maître d'ouvrage : **la Région Rhône-Alpes**
- Le mandataire du maître d'ouvrage : **SEMCODA**
- Les partenaires : **Mairie d'Ambérieu-en-Bugey, Rectorat de Lyon.**
- Le maître d'œuvre : **cabinet d'architectes de Bourg-en-Bresse (Messieurs B. Pochon et A. Plain)**
- Bureau de contrôle : **SOCOTEC**
- CSPS : **SOFIBAT**

DÉROULEMENT DU CHANTIER

- Début des travaux : **septembre 2003**
- Réception de la tranche n°1 : **juillet 2004**
- Réception de la tranche n°2 : **septembre 2004**
- Réception de la tranche n°3 : **juin 2005**
- Réception de la tranche n°4 : **juillet 2005**
- Réception de la tranche n°5 : **juillet 2006**
- Réception de la tranche n°6 : **septembre 2006**



DES ENTREPRISES DE RHÔNE-ALPES MOBILISÉES

Spécialistes du terrassement ou de la charpente, de la signalétique ou du chauffage, ils répondent présents sur les chantiers initiés par la Région Rhône-Alpes.

Société Floriot Galle de Bourg-en-Bresse, Société Deltreil de Roanne, Société Archirel d'Ambérieu-en-Bugey, Société Tecobist de Vaulx-en-Velin, Société Pieralu de Chasselay, Société Soprema de Genas, Société Perraud de Saint-Jean-Le-Vieux, Société Magnon de Pont-d'Ain, Société Ata de Trévoux, Société Mignola de Challes-les-Eaux, Société Perroto de Bourg-en-Bresse, Société M.C.P de Chalamont, Société Perrotin de Meximieux, Société Brunet de Lagnieu, Société Climsanit de Bourg-en-Bresse, Société Cuny de Bourg-en-Bresse, Société Inéo de Lyon, Société Parcs et sports de Chassieu, Société M.S.M de Château Gaillard, Société Brunet TP de Ambérieu-en-Bugey, Société Thyssen de Villeurbanne, Société Bonglet de Lons-le-Saunier (39), Société Process sol de Sennecey-les-Dijon (21), Société Lamy de Châlons-en-Champagne (51), Société Revillon de Mâcon (71).





Entretien avec Roland Guilley,
proviseur du lycée professionnel Alexandre Bérard

1 Comment s'est déroulé l'emménagement dans ces locaux réhabilités ?

La dernière rentrée s'est globalement bien passée même s'il a fallu travailler jusqu'à la dernière minute. Je dois remercier particulièrement les personnels du lycée et le chef de cuisine qui se sont mobilisés jusqu'à la veille de la rentrée pour ouvrir le restaurant scolaire. Les travaux des dernières phases ont duré 36 mois et je dois dire qu'ils étaient terminés à 98% lorsque nous avons ouvert les portes du lycée en septembre 2006. Les élèves des ateliers thermique et bois ont pu vivre une fin de chantier en direct ; très instructive d'un point de vue pratique... et bien sûr nous avons veillé à ce qu'aucun d'entre eux ne soit exposé à un risque quelconque pendant cette période de mise en route. La période de rodage est maintenant terminée. Les derniers arbres viennent d'être plantés et la pelouse ensemencée. Nous attendons le printemps avec impatience.

2 Cette modernisation du bâtiment influe-t-elle sur les apprentissages que vous dispensez ?

Lors des conseils de classe du premier trimestre, une augmentation de 20% des encouragements et des félicitations aux élèves les plus méritants a été observée. Le nombre de sanctions et de punitions a subi, dans le même temps, une baisse significative et le nombre d'accidents dans les ateliers a diminué de 50 %. Le lycée est devenu un lieu d'apprentissage plus sécurisé. Si je me base sur ces trois critères objectifs, il me semble correct de penser que l'environnement de travail offert aux élèves les incite à mieux travailler, à donner le meilleur d'eux-mêmes. L'atmosphère est plus sereine. Avoir des accès propres et du mobilier neuf joue visiblement un rôle.

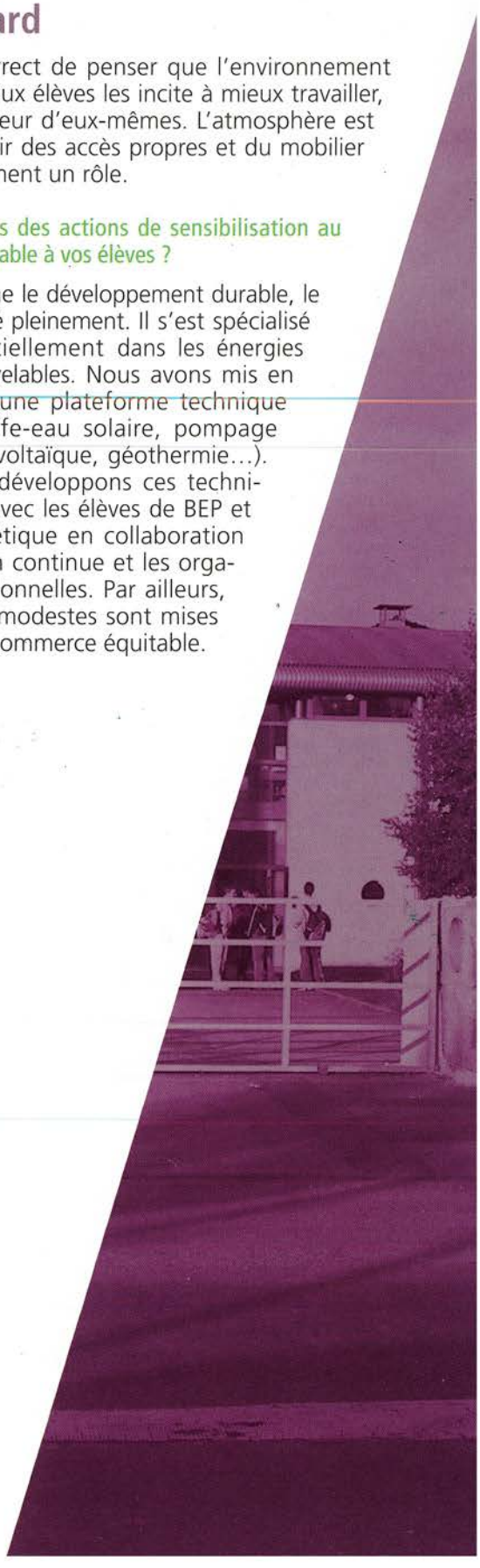
3 Proposerez-vous des actions de sensibilisation au développement durable à vos élèves ?

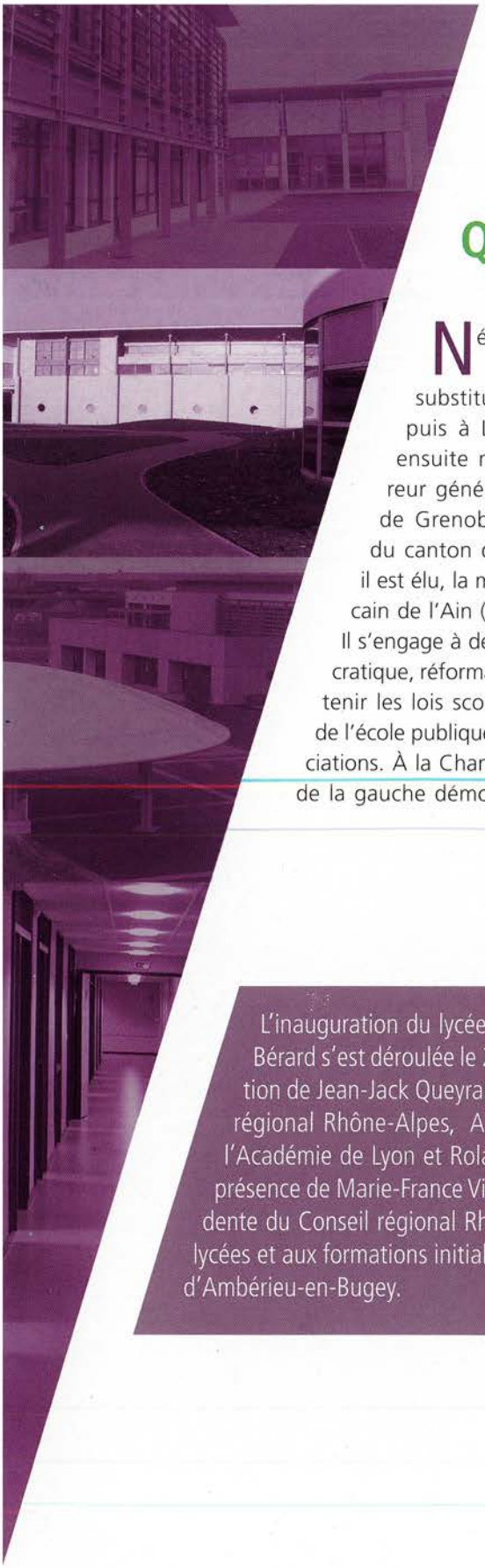
En ce qui concerne le développement durable, le lycée s'est engagé pleinement. Il s'est spécialisé essentiellement dans les énergies renouvelables. Nous avons mis en place une plateforme technique (chauffe-eau solaire, pompage photovoltaïque, géothermie...). Nous développons ces techniques avec les élèves de BEP et BAC PRO énergétique en collaboration avec la formation continue et les organisations professionnelles. Par ailleurs, des actions plus modestes sont mises en oeuvre sur le commerce équitable.

> "Le lycée est devenu un lieu d'apprentissage plus sécurisé"

CHIFFRES CLÉS

- Nombre d'élèves en 2007 : 636 élèves
- Capacité d'accueil maximale : 850 élèves
- Montant des travaux : 12 137 611 € TTC
- Montant des études : 2 862 389 € TTC
- Budget total de l'opération : 15 M € TTC





Qui êtes-vous Alexandre Bérard ?

Né à Lyon le 3 février 1859, Alexandre Bérard devient substitut à Saint-Étienne en 1883 puis à Lyon jusqu'en 1893. Il est ensuite nommé substitut du procureur général près de la Cour d'appel de Grenoble. Déjà conseiller général du canton d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), il est élu, la même année, député républicain de l'Ain (arrondissement de Trévoux). Il s'engage à défendre la République démocratique, réformatrice et progressiste, à maintenir les lois scolaires et militaires, la laïcité de l'école publique, à voter les lois sur les associations. À la Chambre, il s'inscrit aux groupes de la gauche démocratique et de l'union progressiste, puis aux groupes de la gauche radicale et de l'union démocratique à partir de 1902. Le 10 juin 1902, il est nommé sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, fonction qu'il occupera jusqu'en 1907. Pendant quatre ans, il œuvre pour l'extension du réseau télégraphique à travers la France et vers les colonies. Alexandre Bérard est élu sénateur de l'Ain le 9 février 1908 et sera réélu jusqu'en 1921. Collaborateur de plusieurs journaux républicains de Lyon (Le Courrier de Lyon, Le Progrès de Lyon, Lyon républicain), directeur du Courrier de l'Ain, Alexandre Bérard est également membre de la Société des gens de Lettres et de l'Association des journalistes républicains. Il meurt à Paris le 20 avril 1923.

L'inauguration du lycée professionnel Alexandre Bérard s'est déroulée le 20 mars 2007 sur l'invitation de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Alain Morvan, Recteur de l'Académie de Lyon et Roland Guilley, proviseur, en présence de Marie-France Vieux-Marcaud, Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes déléguée aux lycées et aux formations initiales et Gilles Piralla, Maire d'Ambérieu-en-Bugey.

Contact :
Pôle enseignement
4, chemin du ruisseau
69130 Écully
Tél. : 04 72 59 40 40
Fax : 04 72 59 48 57

Crédits photos : LP Alexandre Bérard, Y. Cézard RRA.

Conseil régional Rhône-Alpes
78 Route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex
Téléphone : 04 72 59 40 40
Télécopie : 04 72 59 42 18

www.rhonealpes.fr

Région RhôneAlpes